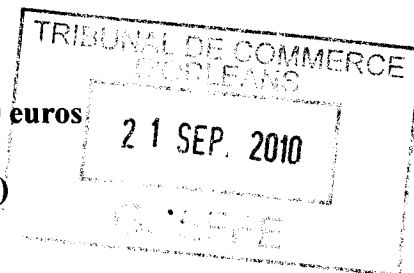


A.M.E. VAL DE LOIRE
Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : Chistera de Bel Air
45380 LA CHAPELLE ST MESMIN (Loiret)
513 550 434 RCS ORLEANS



PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU
16 JUILLET 2010

L'an deux mille dix, et le seize juillet, à dix-sept heures,

Monsieur Richard FONTES, agissant en qualité d'actionnaire unique et président de la société A.M.E. VAL DE LOIRE, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'actionnaire unique est en possession des documents suivants :

- son rapport,
- le texte des décisions proposées.

Il précise l'ordre du jour des présentes décisions :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

L'actionnaire unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport du président et examiné la situation de la société telle qu'elle résulte des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009, approuvés par l'actionnaire unique en date du 18 juin 2010, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social et statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

DEUXIÈME DECISION

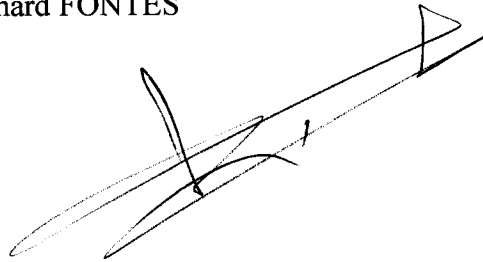
L'actionnaire unique décide du fait de la précédente résolution, de ne pas nommer de liquidateur et de ne pas dissoudre la société.

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique, et consigné sur le registre des décisions.

Le président, actionnaire unique,
Richard FONTES

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the printed name.